

# Présentation du TIPE (partie C)

Chaque élève présentera son TIPE dans des conditions se rapprochant autant que possible de celles du concours. Les autres élèves peuvent assister à la présentation.

La présentation est strictement individuelle, même si elle rend compte d'un travail qui a été mené en commun avec d'autres.

Elle se fera sur une durée de 10 minutes, sans tolérance : si au bout de 9 minutes l'exposé ne s'achemine manifestement pas vers une conclusion, le jury signale sans ambiguïté qu'il ne reste qu'une minute pour conclure.

L'exposé s'enchaîne avec quelques questions et un rapide bilan de la prestation (5 à 10 minutes).

Il est indispensable que l'élève s'appuie sur des transparents durant sa présentation. Tout document d'illustration de format deux dimensions pourra être employé (schéma, photographie...).

Avant son passage, l'élève remettra impérativement une fiche synoptique dactylographiée de format A4, recto simple, sur laquelle il rassemblera les éléments essentiels de son TIPE :

Titre, plan, résumé de la démarche suivie, bibliographie, mention des éventuels contacts pris à l'extérieur, de mesures expérimentales, de simulations...

La fiche synoptique ne peut comporter que du texte (schémas exclus).

L'évaluation sera basée sur la grille suivante :

- |  |   |
|--|---|
| - Définition et intérêt du sujet             | 4 |
| - qualité de la démarche                     | 4 |
| - appropriation du sujet                     | 4 |
| - expérimentation et/ou modélisation         | 4 |
| - qualité de la présentation orale           | 4 |
| Le jury donnera une note synthétique sur 20. |   |

Chaque élève passera sur la date et l'horaire défini par l'examineur. Le planning étant très serré, il est nécessaire de suivre cet horaire avec rigueur.